



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question au Gouvernement n° 2361

Texte de la question

CHAÎNE FRANÇAISE D'INFORMATION INTERNATIONALE

M. le président. La parole est à M. Bernard Brochand, pour le groupe UMP.

M. Bernard Brochand. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse au ministre de la culture et de la communication.

Après plus de quinze ans d'attente et trois ans de travail acharné de nombreux acteurs, au premier rang desquels vous figurez, monsieur le ministre, vous avez ce matin fait une communication au conseil des ministres, annonçant le lancement prochain de la chaîne française d'information internationale. Alors que l'influence et le rayonnement des nations passent de plus en plus par les médias internationaux, ce grand projet initié et voulu par le Président de la République est très largement souhaité, notamment par la représentation nationale.

En ce 30 novembre 2005, je me réjouis de voir porté sur les fonts baptismaux un grand projet qui engage l'image de la France dans le monde et conforte son statut de grande puissance mondiale.

Dans cet esprit, monsieur le ministre, je serais très heureux que vous nous fassiez partager cette bonne nouvelle en nous indiquant les principes fondateurs de la chaîne française d'information internationale en termes d'objectifs, d'organisation et de budget, et en nous précisant son calendrier de lancement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

M. Renaud Donnedieu de Vabres, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Brochand, pour tous ceux qui ont la passion de la France et de son rayonnement, la passion de la démocratie, du pluralisme, du respect de la diversité, de la vérité, de la liberté et de la paix, la signature par le Premier ministre de la convention entre l'État, France Télévisions et TF1 est une grande nouvelle.

La chaîne d'information internationale, grand projet d'intérêt national, initié par le Président de la République et décidé par le Premier ministre, a comme objectif d'exprimer une vision française de l'information internationale, une vision libre, moderne et pluraliste.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Avec Martin Bouygues !

M. le ministre de la culture et de la communication. La chaîne d'information internationale est passée du stade du débat et de la réflexion à celui de la décision opérationnelle.

L'Assemblée nationale, monsieur Brochand, la mission d'information parlementaire, cher François Rochebloine,...

M. François Rochebloine. Ce n'est pas ce que nous souhaitons !

M. le ministre de la culture et de la communication. ...et le Sénat se sont illustrés dans les propositions et les réflexions. Aujourd'hui, nous sommes dans la décision. Il s'agit d'offrir une source d'information pluraliste sur l'actualité mondiale...

M. Jacques Desallangre. Martin Bouygues est orfèvre en la matière !

M. le ministre de la culture et de la communication. ...avec un double souci : elle sera diffusée en langues étrangères et s'adressera à un certain nombre de peuples, de pays et d'États dans lesquels il faut parfois équilibrer les informations dont nous sommes victimes.

Nous avons décidé que les deux langues prioritaires seraient l'anglais et l'arabe, puis, dans une deuxième étape, l'espagnol. Nous irons ensuite plus loin, au fil de son succès.

M. Maxime Gremetz. De Carolis !

M. le ministre de la culture et de la communication. Nous avons des objectifs de diffusion à l'extérieur de notre pays. Cette chaîne, si elle n'est pas francophone - c'est la mission de TV5 -, doit cependant porter les valeurs de la liberté et de la diversité française.

M. Jean Lassalle. Oui !

M. le ministre de la culture et de la communication. C'est une nouvelle équipe, et non pas une mosaïque d'équipes existantes, qui va avoir la charge de ce travail.

M. Jacques Desallangre. Une équipe en béton !

M. le ministre de la culture et de la communication. Le Gouvernement a écouté un certain nombre de recommandations formulées notamment par l'Assemblée nationale. Ainsi, cette chaîne sera reçue sur le territoire national par tous les nouveaux supports de la technologie - câble, ADSL et satellite. Mais nous avons pour objectif le rayonnement de notre pays au-delà de nos frontières. Avant Noël, la société sera constituée et l'équipe de direction annoncée. Avant la fin 2006, la chaîne émettra ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2361

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2005